

Conditions Générales de Ventes (CGV)

1- Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après "CGV") régissent les relations contractuelles entre Ridevtt.com, ci-après "le Prestataire", et toute personne physique ou morale, ci-après "le Client", souhaitant bénéficier d'une prestation de service proposée par Ridevtt.com (séjour, sortie à la journée ou activité horaire).

Toute réservation implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV.

2- Identification du prestataire

Ridevtt.com est exploité par :

Sébastien Petitjean, Accompagnateur en Montagne et Moniteur VTT,

Adresse : 79 allée du Jas, 83640 Plan d'Aups Ste Baume

Siret : 505 039 529 00019

Immatriculation au Registre des Opérateurs de voyages et de Séjour Atout France n° IM08314007

Assurances :

- Responsabilité Civile Professionnelle et Responsabilité Civile Organisateur de séjours, souscrites auprès de **HDI Global SE Tour Trinity** - 1 place de la défense - CS 20298 - 92035 Paris la Défense Cedex
- Garantie financière Organisateur de séjour : souscrite auprès de **Groupama Assurance-Crédit** - 93199 Noisy le Grand Cedex

3- Réservation

La réservation devient ferme et définitive dès lors qu'un acompte est versé ou qu'un paiement est effectué.

- Séjours : la réservation est effective à réception d'un acompte de 30% du montant total du séjour. Le versement de cet acompte vaut engagement ferme ; les modalités de règlement du solde et les indemnités dues en cas d'annulation sont régies par les conditions prévues aux articles 5 et 6.
- Prestations à la journée ou à l'heure : La réservation est effective à la réception d'un acompte de 30%, d'un paiement intégral, ou de la mise en place d'une empreinte bancaire, selon les modalités précisées dans le devis ou réservation en ligne.

L'acompte versé ne constitue pas des arrhes au sens de l'article 1590 du Code civil.

4- Tarifs

Les tarifs applicables sont ceux indiqués sur le site internet, le devis ou la description de la prestation au jour de la réservation.

Sauf mention contraire, les tarifs des séjours n'incluent pas : les boissons non prévues au programme, les dépenses personnelles, les équipements personnels, les suppléments pour chambre individuelle.

Ridevtt.com se réserve le droit de modifier ses tarifs en cas de variation significative des coûts (taxes, carburant, hébergement, prestations imposées par des tiers). Toute modification sera portée à la connaissance du Client et soumise à son accord avant validation définitive de la réservation par le paiement de la totalité. Aucune modification du prix ne sera appliquée dans les 20 jours précédant le départ. Au-delà, une révision de prix ne pourra intervenir qu'en cas de variation du coût des transports/carburant ou des taxes légales.

5- Modalités de paiement - Pénalités de retard

Pour les clients particuliers

Les moyens de paiement acceptés sont : chèque, virement bancaire, espèces, Wero, carte bancaire via stripe.

Paiement des factures au comptant.

- Séjours : acompte de 30% à la réservation, solde exigible au plus tard 30 jours avant le départ.
- Prestations à la journée ou à l'heure : acompte de 30%, empreinte bancaire ou paiement intégral à la réservation ; solde payable au plus tard le jour de la prestation.

Pour les clients professionnels (personnes morales sociétés, associations, travailleur indépendant, entreprises individuelles, micro-entreprise ou sociétés unipersonnelles)

Les moyens de paiement acceptés sont : chèque, virement bancaire.

Pas d'escompte en cas de paiement anticipé.

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément au code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €.

6- Conditions d'annulation

6-1 Annulation par le client

Séjours

Le prix du séjour étant calculé sur une base forfaitaire de groupe, toute annulation individuelle ou globale de la part du client moins de 30 jours avant le départ entraîne l'application des indemnités suivantes :

- de 30 à 15 jours avant le départ : 50 % du montant total du séjour est dû à titre d'indemnité d'annulation.
- moins de 15 jours avant le départ, non-présentation ou abandon en cours de séjour : 100 % du montant total du séjour est dû, aucun remboursement ne sera effectué.

Conseil de prévention – Assurance Annulation :

L'application de ces frais d'annulation étant stricte en raison de l'organisation logistique du groupe, Ridevtt.com recommande vivement au Client de souscrire une assurance annulation. Le Client peut, à ce titre, opter pour l'assurance Multirisque Plus (Annulation / Assistance / Rapatriement) proposée de manière facultative lors de sa réservation (voir modalités à l'article 8), ou vérifier si ses propres contrats personnels (notamment les cartes bancaires de type Visa Premier / Gold Mastercard) couvrent ce type de frais en cas d'imprévu majeur (maladie, accident, etc.).

Option de substitution (Cession de contrat)

Afin d'éviter l'application des indemnités d'annulation ci-dessus, le Client a la possibilité de trouver lui-même un remplaçant pour occuper sa place, sous réserve du respect des conditions strictes suivantes :

1. Profil du remplaçant : Le remplaçant proposé doit remplir l'ensemble des conditions et critères requis pour le séjour (aptitude physique, niveau VTT requis, possession et fourniture des assurances obligatoires prévues à l'article 8).

Conditions Générales de Ventes (CGV)

2. Délai de prévenance : Le Client doit formellement informer Ridevtt.com par écrit (e-mail) au plus tard 7 jours avant la date du départ en fournissant l'identité complète et les justificatifs du remplaçant.
3. Règlement financier et frais de dossier fixes : Dès lors que le remplaçant a validé son inscription et acquitté le montant total du séjour auprès de Ridevtt.com, le Prestataire procédera au remboursement des sommes versées par le Client initial. Ce remboursement s'effectuera obligatoirement sous déduction d'un forfait fixe de 150 €. Ce montant couvre de manière globale l'ensemble des frais administratifs et techniques liés au dossier initial et à son traitement (gestion du dossier d'inscription, vérification de la complétude du dossier, gestion comptable et suivi des flux financiers).
4. Inaliénabilité de l'assurance : La prime de l'assurance Multirisque/Annulation (WTW) éventuellement souscrite lors de l'inscription initiale par le Client est définitivement acquise à la compagnie d'assurance dès sa souscription. Elle ne peut faire l'objet d'aucun remboursement, ni d'aucune transposition ou transfert au profit du tiers remplaçant.
5. Défaut de remplacement : Si aucun remplaçant n'est trouvé par le Client ou validé par Ridevtt.com dans les délais impartis, les indemnités d'annulation standard (50 % ou 100 % selon la date de l'annulation) s'appliquent de plein droit.

Prestations à la journée ou à l'heure

- Plus de 48h avant la prestation : remboursement intégral des sommes versées
- Entre 48h et 24h avant la prestation : 50 % du montant de la prestation est retenu à titre d'indemnité d'annulation
- Moins de 24h avant la prestation : aucun remboursement

6-2 Annulation par Ridevtt.com

1. Substitution d'encadrant

En cas d'incapacité temporaire de l'encadrant initial (maladie, blessure) ou d'impossibilité technique, Ridevtt.com se réserve le droit de désigner un autre encadrant diplômé d'État disposant des qualifications requises pour assurer la prestation. Cette substitution ne constitue pas une modification substantielle du contrat et ne donne droit à aucun remboursement ni indemnité.

2. Annulation pour circonstances exceptionnelles et inévitables (Sécurité / Météo / Force majeure)

Si la prestation est annulée ou modifiée en raison de conditions météorologiques dangereuses, d'événements de force majeure au sens du Code civil, de décisions administratives, d'accidents ou de toute circonstance susceptible de compromettre la sécurité des participants, Ridevtt.com en informe le Client dans les meilleurs délais.

Dans ce cas, le Client pourra choisir entre :

- le report de la prestation à une date ultérieure,
- une prestation équivalente,
- le remboursement intégral des sommes versées.

Conformément à l'article L. 211-14 du Code du tourisme, cette annulation pour circonstances exceptionnelles et inévitables n'ouvre droit à aucune indemnité complémentaire à la charge de Ridevtt.com.

3. Annulation pour nombre insuffisant de participants (Séjours)

Lorsque la réalisation d'un séjour est conditionnée à un nombre minimal de participants et que ce nombre n'est pas atteint, Ridevtt.com se réserve le droit d'annuler le séjour. Ridevtt.com en informe le Client par écrit au plus tard 20 jours avant la date de départ prévue. Le Client obtient alors le remboursement intégral des sommes versées, à l'exclusion de toute indemnité complémentaire.

4. Autres cas d'annulation

En cas d'annulation pure et simple de la prestation du fait exclusif du Prestataire hors des cas mentionnés ci-dessus, les dispositions de l'article R. 211-10 du Code du tourisme s'appliquent.

7- Droit de rétractation

Conformément à l'article L221-28 du Code de la Consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations de services d'activités de loisirs fournies à une date ou selon une période déterminée.

8- Assurances obligatoires du Client

La participation aux séjours VTT tout compris est conditionnée à la souscription par le Client des assurances suivantes :

- une Assurance Responsabilité Civile couvrant les dommages corporels, matériels et immatériels que le participant pourrait causer à des tiers
- Une Assurance Assistance - Rapatriement, incluant notamment la prise en charge des frais de recherche et de secours

Le Client s'engage à fournir, avant le jour du départ, les attestations d'assurance correspondantes. A défaut de présentation de ces justificatifs, la participation au séjour pourra être refusée, sans que cela n'ouvre droit à remboursement ni à dédommagement, sauf empêchement imputable au Prestataire.

Pour la participation de mineur à un séjour, une autorisation parentale sera transmise à Ridevtt.com, accompagnée d'une attestation de Responsabilité Civile couvrant le mineur ainsi que l'attestation d'assurance Assistance - Rapatriement correspondante. Le représentant légal garantit l'exactitude et la validité de ces assurances.

Si le Client ne dispose pas d'assurance Assistance - Rapatriement, il lui est proposé, à titre strictement facultatif, de souscrire une assurance nominative et non transférable Multirisque Plus (Annulation - Assistance - Rapatriement) par l'intermédiaire du partenaire de Ridevtt.com, Willis Towers Watson France Assurance Voyages (WTW) au tarif de 4,74% TTC du montant du séjour par personne.

9- Responsabilités

Le Client s'engage à respecter scrupuleusement les consignes de l'encadrant, à être en bonne condition physique, à ne présenter aucune contre-indication médicale à la pratique du VTT, à disposer d'un matériel en bon état et à porter tous les équipements de protection adaptés à la discipline.

Maîtrise du comportement, de la vitesse et acceptation des risques :

La pratique du VTT en milieu naturel comporte des risques inhérents que chaque participant accepte en s'inscrivant. Le client s'engage à évaluer de manière réaliste son niveau technique et physique. Il est seul maître de la gestion de sa trajectoire et de l'adaptation de sa vitesse à son niveau, à ses capacités, ainsi qu'aux conditions du terrain et de visibilité.

Conditions Générales de Ventes (CGV)

Limites de responsabilité :

Conformément au droit commun, la responsabilité de Ridevtt.com ne saurait être engagée pour des dommages corporels, matériels ou immatériels résultant :

- d'une initiative personnelle imprudente, d'une vitesse inadaptée ou du non-respect des consignes de sécurité édictées par l'encadrant,
- du fait imprévisible et insurmontable d'un tiers extérieur à l'organisation,
- de l'utilisation d'un matériel personnel défectueux appartenant au Client,
- d'événements survenant en dehors des temps effectifs d'encadrement.

Concernant les effets personnels, vélos et bagages, le Client en conserve la garde sous sa propre responsabilité, sauf lorsque ces biens sont confiés directement à la garde ou au transport assuré par le Prestataire.

10- Conditions particulières

Pour les séjours, l'hébergement est prévu en chambre partagée selon les disponibilités des hébergeurs. Aucun choix de co-chambre n'est garanti.

Toute demande de chambre particulière par le Client donne lieu à un supplément, précisé sur le devis ou le descriptif du séjour.

Toute demande de chambre individuelle formulée par le Client directement auprès de l'hébergeur à son arrivée, et non prévue dans le contrat initial, constitue une prestation supplémentaire conclue entre le Client et l'hébergeur. Dans ce cas :

- le supplément éventuel est réglé directement par le Client à l'hébergeur ;
- Ridevtt.com ne peut être tenu responsable des conditions financières ou des modalités de cette prestation complémentaire.

Ridevtt.com se réserve le droit d'adapter le programme sans contrepartie financière, en fonction du niveau des participants, de leur état de forme, des conditions météorologiques ou de toute circonstance mettant en cause la sécurité du groupe.

11- Litiges et médiation

Tous les clients

En cas de réclamation ou de litige, le Client s'engage à adresser en priorité une demande écrite préalable à Ridevtt.com, par e-mail ou courrier postal, afin de rechercher une solution amiable.

Clients particuliers (consommateurs)

- Médiation de la consommation : Conformément aux articles L612-1 et suivants du Code de la consommation, en cas de litige non résolu par réclamation écrite préalable, le Client consommateur a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par Ridevtt.com : Société de la Médiation Professionnelle (SMP) - 5 rue Salvaing - 12000 Rodez
Site internet : <https://www.mediateur-consommation-smp.fr>
- Juridiction compétente : A défaut d'accord amiable ou en cas d'échec de la médiation, le litige sera porté devant le Tribunal judiciaire ou le tribunal de proximité compétent (soit le tribunal du lieu où demeure le Client, soit celui du siège de la structure).

Clients professionnels (personnes morales, associations, travailleurs indépendants)

A défaut d'accord amiable, tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du contrat sera porté devant le Tribunal de commerce de Draguignan, seul compétent.

12- Protection des données personnelles (RGPD)

Ridevtt.com collecte et traite les données personnelles du Client uniquement pour la gestion des réservations, l'exécution des prestations, la communication et le respect des obligations légales.

Le traitement repose sur la base légale de l'exécution contractuelle (article 6.1.b du RGPD). Les données sont conservées pendant une durée maximale de trois (3) ans à compter de la fin de la relation commerciale, sauf obligation légale contraire.

Le Client dispose de droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et de portabilité de ses données, qu'il peut exercer à l'adresse suivante : ridevttcontact@gmail.com. Il peut également introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

13- Droit à l'image

Dans le cadre des prestations proposées par Ridevtt.com, des photographies et/ou vidéos des participants peuvent être réalisées à des fins de communication, de promotion et d'illustration des activités (site internet, réseaux sociaux, supports commerciaux ou institutionnels).

Le Client autorise expressément Ridevtt.com à utiliser son image, ainsi que celle des personnes qu'il inscrit et dont il garantit l'accord, sur ces supports, sans limitation géographique ni de durée, et sans contrepartie financière, sous réserve d'une exploitation respectueuse de la dignité, de la vie privée et de la réputation des personnes concernées.

Cette autorisation est accordée à titre gratuit et non exclusif.

Le Client peut toutefois s'opposer à l'utilisation de son image en le signalant par écrit à Ridevtt.com :

- soit avant le début de la prestation,
- soit ultérieurement, par demande écrite motivée, auquel cas Ridevtt.com cessera toute nouvelle exploitation dans un délai raisonnable. Cette opposition n'a pas d'effet rétroactif sur les supports déjà diffusés ou édités.

14- Droit applicable

Les présentes CGV et les contrats conclus entre Ridevtt.com et le Client sont soumis au droit français.